



Se mettre au Défi à travers la réalisation d'un Plan d'actions individuel

Inviter les participants à s'engager individuellement

Enjeux

Les changements les plus durables sont ceux qui auront été délibérément choisis. C'est pourquoi il est essentiel que les participants puissent mettre en pratique les connaissances, compétences et outils découverts au fil des ateliers et animations organisés à l'occasion du Défi Biodiversité. Ces expérimentations leur permettront de prendre une part active dans la préservation de la biodiversité et de confronter leurs appréhensions, leurs craintes et/ou leurs préjugés à la réalité du terrain. C'est à travers l'engagement dans un Plan d'actions individuel que les participants sont invités à poursuivre la démarche, au-delà du programme d'activités collectives.

Objectifs

Les objectifs de cette étape sont multiples :

- ✓ prendre conscience de nos habitudes et de leurs impacts sur la biodiversité ;
- ✓ initier des changements de comportements durables ;
- ✓ mobiliser par l'action concrète ;
- ✓ valoriser les savoirs et savoir-faire acquis tout au long du projet ;
- ✓ renforcer les capacités d'actions individuelles et collectives ;
- ✓ favoriser l'entraide entre les participants par l'échange de bonnes pratiques.

Mise en œuvre

1) Référentiel d'actions

Un référentiel reprenant 50 actions est à disposition, en annexe (cfr. annexe n°2). Ces actions, articulées autour des cinq sphères d'intervention suivantes, sont détaillées dans le document repris en annexe n°3 :

- ✓ inviter la nature à la maison ;
- ✓ réduire son impact négatif sur la biodiversité ;
- ✓ s'informer, apprendre et sensibiliser ;
- ✓ repenser sa consommation ;
- ✓ agir collectivement en faveur de la biodiversité.

Les actions, leur nombre et les thématiques concernées peuvent être adaptées à votre public et à votre réalité de terrain. Le référentiel présenté dans ce guide est une proposition adaptable et peut être en partie coconstruit avec les participants, à l'instar du programme d'activités (voir fiche 7 – Coconstruire un programme d'activités).

Le référentiel d'actions élaboré sera présenté lors de la première rencontre organisée dans le cadre du Défi. Pour faciliter leur compréhension, l'animateur peut laisser à disposition des participants le descriptif des actions (voir annexe n°3). Il est en effet important que chacun puisse bien appréhender les objectifs et la faisabilité des actions proposées car, à l'issue de cette présentation, l'animateur utilisera ce référentiel pour dresser un premier bilan individuel en invitant les participants à indiquer, pour chaque action référencée, les informations suivantes :

- ✓ s'ils font déjà cette action (jamais ou non concerné, parfois, souvent ou toujours) ;
- ✓ s'ils envisagent de faire cette action (oui ou non) ;
- ✓ quel est pour eux le niveau de difficulté (facile, moyennement facile ou difficile).

Une fois le tableau complété avec ces informations, les participants élaboreront leur plan d'actions individuel, en choisissant un certain nombre d'actions au sein du référentiel qui sera utilisé. Le choix du nombre d'actions est totalement arbitraire et peut être adapté à vos propres réalités.

Selon le référentiel que nous proposons dans ce kit méthodologique, nous suggérons de choisir six actions, réparties de la manière suivante :

- ✓ trois actions qu'ils envisagent de faire et qu'ils considèrent comme faciles ;
- ✓ deux actions qu'ils envisagent de faire et qu'ils considèrent comme moyennement faciles ;
- ✓ une action qu'ils envisagent de faire et qu'ils considèrent comme difficile.

Dans le cas où les actions choisies seraient accomplies avant la fin du Défi, les participants sont libres, s'ils le souhaitent, de compléter leur plan d'actions avec de nouveaux Défis.

Dans le but de créer une dynamique de groupe et de motiver les participants tout au long du Défi Biodiversité, une plateforme virtuelle visant à faciliter les échanges entre les participants peut être mise en place, sous la forme par exemple d'un groupe fermé sur Facebook ou en utilisant un autre type de plateforme collaborative et sociale privée (telle que Whaller) permettant de créer un groupe fermé, d'y partager des images, de créer des événements, des sondages...

2) Suivi des Plans d'actions individuels

Régulièrement, au fur et à mesure des activités qui ponctueront le Défi Biodiversité, l'animateur veillera à questionner les participants sur la mise en œuvre de leur Plan d'actions individuel. Avez-vous eu l'occasion d'avancer sur certaines actions ? Quelles sont les éventuelles difficultés rencontrées ? Sont-elles partagées par d'autres participants qui se sont engagés à réaliser une action identique ? Il ne s'agit évidemment pas de mettre une pression sur les participants ou de les mettre en compétition, mais bien d'induire une émulation portée par la force du groupe. Les éléments de réponse fournis par les participants pourront alimenter le carnet de bord relatif à l'évaluation globale du Défi (voir fiche 12 – Dresser un carnet de bord et annexe n°5).



Témoignage d'Yseult – participante au Défi : « J'ai réussi à convaincre mon mari de laisser pousser une partie de la pelouse. ».

Si cela vous semble profitable, il peut être intéressant, à mi-parcours du Défi Biodiversité, de consacrer une rencontre du groupe pour faire le point sur les Plans d'actions individuels. L'occasion de partager les succès et/ou les difficultés, de réfléchir collectivement aux solutions à apporter aux éventuels freins rencontrés par certains, de dresser un bilan commun et le cas échéant, d'adapter le programme d'activités (voir fiche 7 – Coconstruire un programme d'activités) en fonction des besoins qui se dessinent en cours de Défi.



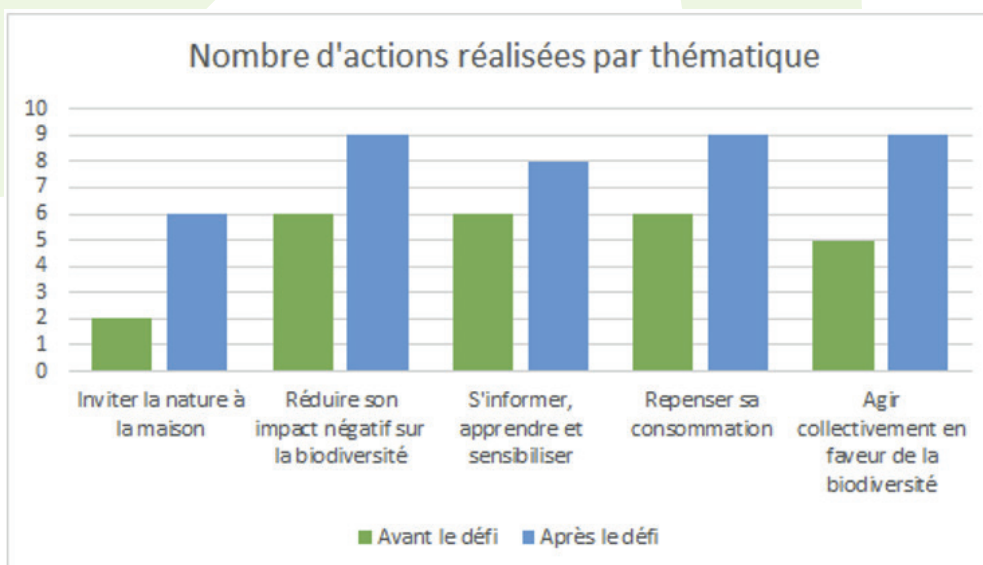
Témoignage de Marc – participant au Défi : « À ce stade du Défi Biodiversité, je suis particulièrement fier de constater l'arrivée d'espèces végétales indigènes que nous n'avions jamais observées dans le jardin. Autre point positif : nous voyons des hérissons qui se promènent allègrement d'une propriété à l'autre en profitant des trous que nous leur avons aménagés dans la clôture. ».

3) Évaluation des engagements pris par les participants

Au terme du Défi Biodiversité, les participants seront invités à compléter une nouvelle fois le référentiel d'actions, en indiquant les actions qu'ils comptent faire ou poursuivre après le Défi, ainsi que la fréquence à laquelle celles-ci seront réalisées (parfois, souvent ou toujours).

Les réponses encodées à la fois pour le bilan initial et le bilan final permettront de voir l'évolution, notamment en termes de nombre d'actions réalisées et de fréquences à laquelle celles-ci sont effectuées. Ces résultats peuvent être repris sous la forme d'histogrammes. Un exemple de présentation des résultats est proposé ci-dessous.

Ces bilans permettront d'évaluer l'impact du Défi sur les changements de comportement des participants ainsi que leur niveau d'implication initial et final dans la préservation de la biodiversité.



Documents et liens utiles

- ✓ Référentiel d'actions proposé – Annexe 2.
- ✓ Descriptif des actions reprises dans le référentiel – Annexe 3.

Notes

Area for notes with horizontal dotted lines and a large green watermark graphic.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de La Maison de l'Environnement - www.lamaisondelenvironnement.be

